

Suite gratuite

Après les maternelles, c'est au tour des élèves de 1^{re} et 2^e primaires de bénéficier de la gratuité des fournitures scolaires. Leurs écoles reçoivent pour ce faire un supplément de subvention de 75 euros/an. Coût de la mesure : 4 millions par année.

Redoublement

De la 3^e maternelle à la 4^e primaire, les écoles devront montrer patte blanche avant de faire redoubler un élève : elles doivent au préalable, et tout au long de l'année, consigner dans le dossier d'accompagnement de l'élève ce qu'elles ont mis en place pour prendre en charge ces difficultés. Un recours sera possible pour les parents qui ne seraient pas d'accord avec la décision. Objectif : réduire le « maintien » de 50 % à l'horizon 2030.

Deuxième langue

En Wallonie, l'apprentissage des langues débutera désormais en 3^e primaire. Pour l'heure, les écoles ont le choix entre l'anglais ou le néerlandais, mais dès la rentrée 2027, le néerlandais s'imposera pour tous. Ça, c'est pour la théorie car, étant donné la pénurie de profs de langues, un simple « éveil aux langues » sera toléré.

Evaluation des profs

Les enseignants ont battu le pavé pour s'opposer à cette mesure. Las pour eux, elle a été votée cet été. Elle s'appliquera dès janvier, pour la partie « développement des compétences » et à la rentrée 2026 uniquement chez les profs qui dysfonctionnent, pour la partie « évaluation ».

Evras

L'« éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle » n'est plus laissée à l'appréciation des écoles. Au cours de leur scolarité, tous les élèves recevront cette formation à deux reprises, une fois en 6^e primaire, l'autre en 4^e secondaire. Elle sera dispensée par les centres de planning familial.

Formation initiale des enseignants

Dès cette année, les futurs instits et régents seront formés en quatre ans (trois années de bac et une de master) au lieu de trois, avec pour tous une codiplomation haute école/université. Objectif annoncé : renforcer l'attractivité du métier. Avec un écueil passager ne sera diplômé.

Pisa

Les prochains résultats Pisa – qui évaluent les compétences des élèves de 15 ans – sont annoncés pour décembre 2023. Les tests ont été réalisés en 2022, en sortie de covid. On devrait y trouver d'intéressantes données sur le climat scolaire mais, mieux vaut prévenir, aucun effet tangible du Pacte scolaire, qui ne concernera cette tranche d'âge qu'en 2028 (l'année où sortiront les premiers élèves ayant fait l'entièreté de leur parcours sous le signe du tronc commun).

nière ns



(WBE, les écoles officielles), le pointe : « Après cinq années sans élection, nous avons, dans l'obligatoire et le supérieur, toute une série d'élèves et d'étudiants qui vont voter pour la première fois. De plus, si c'est confirmé, les 16-18 ans pourraient eux aussi être appelés aux urnes pour les européennes. On a une génération presque entière de sept années qui ira voter pour la première fois. Pour le système scolaire, c'est un beau défi à relever sur le plan démocratique et de la citoyenneté. »

5

Les finances

On le sait, la Cour constitutionnelle contraint désormais la Communauté française à corriger les inégalités de traitements entre l'enseignement officiel WBE et l'enseignement subventionné (communal, provincial, libre...). A ce sujet, le gouvernement doit s'atteler à réformer les fonds de financement des bâtiments scolaires. Des discussions sont en cours pour refondre l'ensemble des dispositifs. Discussions aussi pour réviser le financement des écoles supérieures des arts. Le tout à la lumière d'une situation financière bien compliquée pour la Fédération Wallonie-Bruxelles.

6

Le conflit social

Les deux dernières années ont été chaotées sur le plan social, avec des enseignants en grève ou en manifestation une demi-douzaine de fois. Dans leur ligne de mire : d'abord, et avant tout, le projet de décret sur l'évaluation des en-

seignants. Imbuable pour les syndicats socialistes et libéraux. Acceptable sous conditions pour la CSC. A telle enseigne que le traditionnel front commun s'est brisé au printemps dernier. Côté gouvernement, PS, MR et Ecolo ont voté le texte comme un seul homme, dans la torpeur de l'été. « Ce combat-là est plié », nous confie, déçu, Joseph Thonon, patron de la CGSP-Enseignement « Mais il y en a d'autres... De là à (re)descendre dans la rue ? « Pas sûr », poursuit Joseph Thonon, refroidi par le peu d'impact des actions récentes. « Les manifs n'apportent rien pour l'instant, il faut viser la campagne électorale. Ces prochains mois, nous allons surtout nous atteler à mettre au point les mémorandums que nous adresserons aux partis et à ressouder le front commun. »

Dans ce contexte, les syndicats socialistes et libéraux déposeront quand même un préavis de grève ce lundi : « Il couvrira toute action d'ici à la fin de la législature », préviennent le SETCASEL, la CGSP-Enseignement, le SLFP-Enseignement et Appel dans un communiqué de presse commun. « La temporalité et les modalités des actions ne sont, à ce jour, pas encore établies. Elles dépendront surtout de la volonté du gouvernement de travailler et d'avancer sur le reste de nos revendications », précisent-ils. Et de lister celles-ci : réduire la taille des classes, valoriser l'enseignement qualifiant, réviser les normes d'encadrement des centres psycho-médico-sociaux, revoir le pilotage des écoles, mettre fin à la surcharge de travail des personnels, aligner le rythme scolaire de l'enseignement supérieur à celui de l'obligatoire...

7

La suite du tronc commun

Last but not least, ce gouvernement va devoir se pencher sur la suite à donner au tronc commun. Pour rappel, c'est, avec la réforme de la gouvernance des écoles, un des piliers du Pacte. Il postule que chaque élève, de la maternelle à la 3^e secondaire, doit acquérir les mêmes compétences, listées dans des référentiels extrêmement précis. Il s'implante année après année : en 3^e et en 4^e primaires pour cette rentrée, en 5^e pour 2024, en 6^e pour 2025, en 1^{re} secondaire en 2026... Par conséquent, il n'y aura plus d'option possible au début du secondaire (à partir de la rentrée 2026) tandis que l'orientation précoce vers le qualifiant est reportée de la 3^e à la 4^e.

Sur papier, c'est intéressant. En pratique, ça promet de belles empoignées. A commencer pour la rentrée 2026, celle où il faudra gérer, coup sur coup, l'arrivée du tronc commun en secondaire, la fin de la première différenciée (pour ceux qui avaient raté leur CEB), les nouveaux référentiels, la fin des options au début du secondaire, la suppression du cours de latin à ce niveau... Ça, c'est l'entrée... mais le plat de résistance est prévu pour la rentrée 2029, quand les premiers élèves ayant entamé le tronc commun débouleront en 4^e se-

condaire et pourront, cette fois, choisir entre l'enseignement général et une formation qualifiante profondément modifiée. « On ne peut plus se permettre le luxe d'attendre pour penser ce qu'il y aura après », dit Roland Lahaye. Son collègue de la CGSP, Joseph Thonon, renchérit : « Qu'est-ce qu'on fera des profs de latin ? Comment on va gérer la fin des options ? Il y aura des pertes et déplacements d'emplois, pourra-t-on recaser tout le monde ? C'est énorme. On arrive devant un mur. »

Ce mur, le gouvernement l'a dans sa ligne de mire, et prépare le terrain pour que le suivant puisse l'attaquer avec sérénité. Caroline Désir précise : « Nous avons confié au professeur Marc Romainville (UNamur) la présidence d'un groupe de travail chargé de baliser la suite du tronc commun. L'inquiétude sur le terrain est assez légitime, sur les questions de transition sociale, notamment, pour les membres du personnel dont les fonctions sont appelées à évoluer. Il ne faut pas oublier que, de manière macro, s'il n'y a pas de perte nette d'emplois, on ne peut pas exclure des glissements de fonction. On réfléchit à des solutions : une série d'enseignants vont perdre des périodes en troisième année du qualifiant, mais ils pourraient, par exemple, être chargés des cours de formation manuelle, numérique, technologique... Pour nous, ce dossier est vraiment une priorité, nous l'avons promis aux syndicats et nous tiendrons parole. »

S'offrir des experts pour remédier à la pénurie ?

Soixante-cinq millions...

En guise de cadeau de rentrée, l'Unesco a annoncé qu'il manquait 65 millions de profs dans le monde. Dont quelques milliers en Belgique... A ce propos, le Segec (Secrétariat général de l'enseignement catholique) vient de mettre dans les mains de la ministre une proposition innovante : étendre à l'enseignement obligatoire le régime des « experts » appliqué en promotion sociale. Dans ce secteur, on recrute des professionnels spécialisés pour assurer une charge de cours lorsque la matière requiert des compétences particulières. Exemple : un comptable de terrain peut intervenir dans une formation idoine. L'expert en question est engagé sous le régime d'un contrat de travail à durée déterminée (rien à voir avec le statut d'enseignant) pour

un maximum de 260 heures par année. « Il semble », nous indique Etienne Michel, directeur général du Segec, « que nous sommes allés au bout des possibilités d'assouplissement du décret Titre et fonctions. Face à la pénurie qui s'installe, il nous semble pertinent de trouver des pistes nouvelles. Dès lors, nous proposons de nous inspirer du statut d'expert existant dans l'enseignement de promotion sociale. Il s'agit de prestations courtes et clairement définies, comme un contrat de remplacement dans l'enseignement : on peut y voir une possibilité d'adéquation entre l'offre et la demande. La formule des experts permet de lier le monde du travail à celui de l'enseignement : mutualisation des savoirs et savoir-faire, mais aussi du matériel et des compétences

technologiques. L'expert dispose a priori d'un profil légitime aux yeux des élèves, bénéficiant d'une expertise concrète dans le métier pour lequel les jeunes se forment. La formule collerait parfaitement aux ambitions d'un native speaker pour des cours de langues ou, dans le qualifiant par exemple, de professionnels soucieux de réorien-

ter partiellement leur carrière. » Inconvénient de taille : lesdits experts ne sont, en principe, pas titulaires d'un titre pédagogique. Sollicitée par nos soins, la ministre Désir commente : « J'examinerai la proposition avec intérêt. Dans la situation actuelle, il faut faire preuve de souplesse, personne n'a intérêt à ne pas trouver de profs. » E.B.